**BIEN ETRE ANIMAL**

**CHIENS D’ATTELAGE**

EN DEHORS DES PERIODES D’ENTRAINEMENT

En dehors de la saison de compétition et d’entrainement, il est important de garder une bonne endurance de fond du chien (par des promenades dans des milieux divers) et d’entretenir et d’accroitre la relation de confiance et de complicité avec son

animal.

Lors des sorties, la proprioception devra également être renforcée en faisant évoluer le chien sur des textures variées par exemple des passerelles, des palettes, des grilles en fer … qui se trouvent parfois dans les chemins forestiers ou en ville.

La socialisation et l’éducation devront être poursuivies de manière régulière.

A ) PREPARATION DU CHIEN A LA DISCIPLINE

1) NUTRITION :

Une ration habituelle d’entretien est suffisante. Afin d'éviter tout accident du type retournement d'estomac, il est conseillé de nourrir le chien à distance d’activité (par exemple en soirée). Le dernier repas du chien doit être donné minimum 3h avant son activité. Il faut surveiller le poids du chien afin qu’il ne soit ni en surpoids ni trop maigre.

2) HYDRATATION

Il faudra veiller à s’assurer de la bonne hydratation du chien avant et après les épreuves.

3) PREPARATION DU CHIEN

La pratique d’une école des chiots dans un club d’attelage est vivement recommandée pour permettre au chien de se familiariser et de découvrir très tôt les obstacles à aborder (portique à bouteilles, la bascule, le pédiluve, le tunnel., le devers ...).

Il sera important d’effectuer une bonne socialisation du chien (dont des rencontres avec des petits chiens, des cyclistes, des joggeurs et des différents bruits.)

Un travail de mobilité et de proprioception est préconisé pour permettre l’épanouissement et la réussite du chien dans cette discipline.

B) L’ENTRAINEMENT :

Il est primordial de prendre en compte l’âge, la race, la morphologie générale du chien ainsi que sa maturité physiologique et psychologique avant de débuter les entrainements.

Un certain niveau d’éducation devra déjà être acquis et maitrisé (marche en laisse fluide, marche en arrière, pas de côté droite et gauche, bonne sociabilité etc.…).

L’apprentissage à l’attelage s’effectuera en laisse et/ou longe pour pouvoir maitriser la sécurité du chien.

1) LES OBSTACLES

Les différents obstacles abordés devront être appris au chien tout d’abord SANS QU IL SOIT ATTELE, et surtout en associant les ordres adéquats. Il faudra veiller à respecter un ordre logique d’apprentissage en fonction du niveau du chien.

|  |  |
| --- | --- |
| Obstacles simples | Trajectoires, allures, absences |
| Obstacles de franchissement | Tunnel, bascule, pédiluve, portique, marche, devers |
| Obstacles complexes | Marche en arrière, dégagement latéral, slalom, 360°. |

2) LES PHASES D’ACCEPTATION

Les phases d’acceptation du harnais, du brancard puis de l’ensemble (Harnais-Brancards- Charrette) se feront impérativement par le renforcement positif. La contrainte est totalement prohibée.

L’Acceptation du harnais

Le harnais doit être adapté au chien ainsi qu’être le plus confortable possible.

L’habituation au harnais peut s’effectuer en laisse à partir des 7 à 9 mois du chien.

Elle se fera en douceur de manière progressive. Une attention toute particulière doit être portée aux points de frictions du harnais qui ne doivent pas occasionner de douleur ou de blessures. S'il y a des endroits de frottement, ils devront être protégés.

Elle devra être totale (et ce toujours sans la charrette lors de l'apprentissage)

Le chien ne doit pas refuser de tracter (et/ou se retourner et/ou s'arrêter et/ou se bloquer) lorsque des tractions brèves et d'intensité croissante seront exercées sur les traits.

L’acceptation des Brancards

Elle débutera par l’accord préalable des brancards seuls dans un premier temps puis de la contrainte latérale des brancards, (toujours sans la charrette) à laquelle elle sera progressivement associée à la désensibilisation aux bruits de roulage et de cahots. (Charrette tirée par un tiers à côté du chien harnaché et brancards mis)

L’acceptation de la charrette

La phase sensible de l’acceptation de la charrette commencera à partir des 9 à 10 mois du chien (toujours tenu en laisse)

L’étape de la mise en place de la charrette débutera toujours sur un terrain avec herbe rase et sous le contrôle d’un moniteur de chiens d’attelage.

Il faut s’assurer de la « prise de conscience » de la charrette par le chien, ce qui veut dire que le chien ne doit absolument pas, ni se cabrer, ni revenir « dans les jambes » de l'humain.

La marche doit tenir compte d’une distance de sécurité vis-à-vis du conducteur.

L’étape suivante sera de faire découvrir au chien attelé d’autres sols puis de le faire évoluer sans laisse.

Cela lui permettra d’appréhender pleinement les différentes sensations transmises par les brancards lors du roulage, en fonction des revêtements et textures du terrain.

Par ordre de difficulté (du plus au moins facile) : herbe rase, routes bitumées, chemins de terre, en stabilisé, terre, puis sable, enfin herbes hautes, et chemins caillouteux puis rocheux...

C) PREVENTION DES BLESSURES :

Le chien doit être en bonne condition physique et en bonne santé.

Le chien attelé ne doit, ni sauter, ni galoper ni jouer, c’est pourquoi l’éducation du chien se fera en ce sens. Le propriétaire, moniteur, juge s’assureront que d’autres chiens libres ou attelés ne puissent rentrer en contact avec le ou les chiens attelés effectuant l’exercice, au risque de provoquer des traumatismes dorsaux lombaires et articulaires des membres.

Les récompenses et encouragements devront être nombreux.

La complicité et la connaissance de son chien par le conducteur sont les clés de la réussite.

L’utilisation de collier à pointes ou de collier utilisant un dispositif à ondes, la pratique du tire punching-bag aux fins d’entrainement, la brutalité envers le ou les chiens sont interdits. (La brutalité sera fortement punie.)

Le poids (la charge + la charrette) doit être au maximum égal au poids du chien.

Le transport d’enfants et d’animaux est interdit

Si un chien a des difficultés à tracter, il sera immédiatement dételé.

Le chien attelé ne doit jamais être laissé seul sans surveillance.

1 LORS DES ENTRAINEMENTS

a) Avant : L’échauffement

Une détente non attelée est recommandée de quinze à vingt minutes pour permettre au chien d’assouvir ses besoins naturels et de se mettre en condition mentale de travail.

Puis une mise à la charrette avec quelques exercices simples (arrêts, démarrages, virages, marche en arrière) permettra un échauffement des muscles sollicités et une connexion de l’humain avec le chien. L’activité ne nécessite pas un échauffement intense (rappel le galop est interdit).

b) Pendant : Déroulé de l’activité

Pour l’épreuve de régularité :

la durée sera augmentée progressivement.

Au début, un circuit court de 5 mn pour se rendre vers des durées allant jusqu’à 30 mn.

Il ne s’agit pas d’une épreuve de vitesse, elle se fait au rythme du chien.

Une parfaite connaissance du chien est nécessaire pour anticiper son travail, en fonction des obstacles naturels et des conditions annexes (météo, dénivelés, contextes perturbateurs).

Des réserves d’eau au départ-arrivée seront mises à disposition.

Pour l’Epreuve d’obstacles :

L’entrainement se fera le plus souvent sur 3 à 5 obstacles spécifiques jusqu’à un entrainement sur un parcours complet.

En cas de forte chaleur, une ou des zones ombragées autour du terrain et des réserves d’eau seront prévues.

Le maître devra s’efforcer de maintenir la motivation de son chien en adaptant l’effort demandé et en fractionnant si nécessaire le travail.

c) Après : La récupération

La récupération directement après la séance

Une récupération active est recommandée d’environ 15 à 30 minutes de promenade jusqu’à ce que le chien ait retrouvé une respiration et une fréquence cardiaque proche de celle du repos.

Après l’effort, il faudra s’assurer de la bonne hydratation du chien en lui proposant de l’eau propre et claire.

Il sera ensuite mis au repos dans un endroit calme et sec (récupération passive).

La récupération entre les entrainements

Des jours sans travail doivent être accordés au chien dans la semaine.

Il est notamment recommandé de laisser le chien au repos le jour précédent et le jour suivant la compétition. Le conducteur doit rester attentif aux signes de fatigue ou de surentrainement que pourrait présenter le chien.

2) FIN D’ACTIVITE ET DE CARRIERE

Chaque chien est différent par sa morphologie et son vécu

* -méthode d’apprentissage, fréquence des entrainements, nombre de concours,
* -nature de l’échauffement et de la récupération,
* -blessures antérieures éventuelles, antécédents médicaux,

Le conducteur doit être vigilant sur les signaux de vieillissement envoyés par le chien ainsi que toutes les personnes l’encadrant dans cette discipline

-moniteur de club, -coach individuel, juge de compétition.

Il est important de pouvoir reconnaitre les premiers signes de vieillesse notamment les symptômes des douleurs articulaires.

Par respect pour le chien, le maître saura arrêter le travail classique attelé de son animal diminué par l’âge ou l’affaiblissement de son état de santé, quand bien même il se montrerait encore volontaire pour tirer sa charrette.

Si le chien vieillissant est en bonne santé, il est souhaitable d’opérer une fin d’activité progressive en adaptant l’entrainement :

Les entrainements à l’épreuve de régularité diminueront en durée jusqu’à un arrêt total.

L’épreuve d’obstacles sera réduite en nombres mais peut être poursuivie.

Tant que la motivation du chien à travailler se manifestera, il est primordial de poursuivre une activité allégée pour ne pas provoquer une sensation de délaissement.

Lexique :

Charrette = une structure composée de 4 roues solides et stables d’un poids total d’environ 15kg.

Punching-bag = faire tracter par le chien un sac de sable d’un certain poids.